RÈGLEMENT DU JEU-CONCOURS

Le présent règlement définit les conditions de participation au jeu-concours organisé sur Instagram par Cover Styl. Il est accessible via un lien disponible dans la biographie du compte Instagram officiel de Cover Styl.

La participation au jeu-concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement, sans réserve.

Article 1 – Organisateur

Le jeu-concours est organisé par Cover Styl, via le compte Instagram officiel @coverstyl, dont le siège social est situé 18 Rue du Commerce, 3895 Foetz Mondercange ci-après dénommée « Cover Styl » ou « l'Organisateur ».

Article 2 – Objet du jeu-concours

Le jeu-concours a pour objet de permettre à un participant de bénéficier de la réalisation d'un projet de rénovation ou de personnalisation de mobilier au moyen de produits Cover Styl, dans les conditions précisées dans le présent règlement.

Article 3 – Durée et zone géographique

Le jeu-concours est ouvert du 1er décembre 2026 au 21 décembre 2026 inclus, sous réserve du respect des modalités de participation prévues au présent règlement.

Il est réservé aux personnes résidant en Europe, sous réserve des restrictions légales applicables dans leur pays de résidence.

Le tirage au sort sera réalisé le 21 décembre 2026 au matin et le gagnant sera annoncé le 21 décembre 2026 via le compte Instagram officiel de Cover Styl.

Article 4 – Conditions de participation

La participation est ouverte à toute personne physique majeure résidant en Europe, disposant d'un compte Instagram actif et respectant les modalités indiquées dans la publication du jeu-concours.

Pour être prise en compte, la participation doit être complète, lisible, réalisée pendant la période du jeu-concours et respecter l'ensemble des conditions mentionnées dans la publication Instagram et dans le présent règlement.

Article 5 – Modalités de participation

Pour participer, les candidats doivent suivre les instructions indiquées dans la publication dédiée au jeu-concours sur le compte Instagram officiel de Cover Styl. Ces instructions peuvent notamment comprendre le fait de suivre le compte, d'aimer la publication, de commenter celle-ci et de présenter le projet envisagé, selon les modalités précisées dans la publication.

Toute participation incomplète, comportant des informations erronées, reçue après la date limite ou ne respectant pas les conditions du jeu-concours pourra être invalidée.

Article 6 – Désignation et information du gagnant

Le gagnant sera désigné par tirage au sort parmi les participations valides, le 21 décembre 2026 au matin.

Le gagnant sera contacté par message privé via le compte Instagram officiel de Cover Styl. Il devra répondre dans un délai de 24 heures à compter de l'envoi du message.

À défaut de réponse dans ce délai, ou en cas de réponse ne permettant pas de vérifier le respect des conditions de participation, Cover Styl pourra désigner un nouveau gagnant selon les mêmes modalités.

Le nom ou le compte Instagram du gagnant pourra être communiqué dans la publication ou la story d'annonce du résultat, sous réserve du respect des règles applicables en matière de protection des données personnelles.

Article 7 – Description du gain

Le gagnant bénéficiera de la réalisation d'un projet Cover Styl, selon les caractéristiques, la surface et les références validées avec Cover Styl avant la pose.

Le gain est personnel, non cessible et ne peut être échangé contre sa valeur en espèces, ni contre un autre avantage, sauf décision contraire de Cover Styl.

Le choix des références, coloris, textures et finitions dépend de leur disponibilité au moment de la validation du projet. Cover Styl ne pourra être tenue responsable de l'indisponibilité d'une référence présentée lors du jeu-concours.

Article 8 – Validation technique et réalisation du projet

La réalisation du projet est soumise à une validation technique préalable par Cover Styl. Cette validation interviendra avant toute pose et pourra nécessiter l'échange d'informations, de photographies, de mesures ou de tout autre élément utile à l'étude du projet.

Cover Styl se réserve le droit d'invalider une participation si le projet proposé ne respecte pas les conditions du jeu-concours ou s'il n'est pas techniquement réalisable. Cette décision pourra être prise sans que Cover Styl soit tenue de fournir une justification détaillée.

Si le projet initial n'est pas techniquement réalisable, Cover Styl pourra proposer une autre surface, une autre zone du mobilier ou une adaptation du projet, sous réserve de l'accord du gagnant et de la faisabilité technique.

La validation technique ne constitue pas une garantie de réalisation du projet initialement imaginé par le participant. Le projet final sera défini d'un commun accord avec Cover Styl, dans la limite du gain et des contraintes techniques applicables.

Les travaux de préparation, de réparation, de remise en état, de démontage, de remontage, de déplacement ou de transport des meubles ne sont pas inclus dans le gain, sauf accord écrit contraire de Cover Styl.

Article 9 – Utilisation des images du projet

Avec l'accord préalable du gagnant, Cover Styl pourra prendre ou recevoir des photographies et vidéos du projet réalisé, notamment des images « avant/après », et les utiliser à des fins de communication, de présentation de ses réalisations et de promotion de ses produits et services.

Le gagnant garantit disposer des autorisations nécessaires concernant les personnes, biens ou éléments éventuellement visibles sur les photographies ou vidéos transmises à Cover Styl.

Article 10 – Acceptation et modification du règlement

Toute participation au jeu-concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Le règlement est disponible via le lien accessible dans la biographie du compte Instagram officiel de Cover Styl.

Cover Styl se réserve le droit de modifier, prolonger, écourter, suspendre ou annuler le jeu-concours en cas de force majeure, de circonstance indépendante de sa volonté ou de difficulté affectant son bon déroulement, sans que sa responsabilité puisse être engagée à ce titre.

Toute modification fera l'objet d'une information par le moyen jugé approprié par Cover Styl, notamment via le compte Instagram officiel.

Article 11 – Responsabilité

Cover Styl ne pourra être tenue responsable des difficultés techniques, informatiques ou de connexion pouvant affecter la participation au jeu-concours, ni des dysfonctionnements d'Instagram qui seraient indépendants de sa volonté.

Instagram n'est ni l'organisateur, ni le sponsor, ni le gestionnaire du jeu-concours. Le jeu-concours n'est pas associé à Instagram, approuvé par Instagram ou administré par Instagram.

Article 12 – Données personnelles

Les données communiquées par les participants sont utilisées uniquement pour gérer les participations, vérifier les conditions d'éligibilité, contacter le gagnant et organiser la réalisation du gain.

Les données personnelles sont traitées conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles. Pour toute question relative à ce traitement ou pour exercer ses droits, le participant peut contacter Cover Styl à l'adresse suivante : marketing@tego.eu .

Article 13 – Droit applicable et règlement des litiges

Le présent règlement est soumis au droit applicable au siège de Cover Styl, sous réserve des dispositions impératives protectrices éventuellement applicables au participant dans son pays de résidence.

Tout litige relatif au jeu-concours fera l'objet d'une tentative de résolution amiable préalable, sans préjudice des droits dont dispose le participant en vertu des dispositions légales applicables.